

LA PROPOSITION DE M. HOOVER

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Pierre Laval affirme que les droits sacrés de la France seront défendus et qu'il rappellera que, lorsqu'en 1926 nous nous sommes trouvés dans une situation encore plus critique que celle de l'Allemagne aujourd'hui, nous n'avons pas fait appel aux secours étrangers.

M. Laval. — Nous nous sommes imposés les sacrifices nécessaires. L'Allemagne se tourne vers nous. Nous avons pratiqué envers elle une politique de coopération.

M. Franklin-Bouillon retire l'ordre du jour par et simple.

VOTE DE L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE

Le président du Conseil déclare qu'il accepte l'ordre du jour présenté par MM. Fougères, Lefebvre, dont il donne une nouvelle lecture par ses vœux.

L'ordre du jour de M. Fougères est ainsi conçu: La Chambre approuve la réponse du Gouvernement français au président des Etats-Unis.

Tous les autres ont voté pour.

LES VOTES DES DEPUTES DU NORD

Ont voté contre: MM. D. Sobin, Canu, Louchet, Millot, Delaunoy.

Se sont abstenus: MM. Dettailleur, Lierman et Contel.

Ont voté pour: MM. Carlier-Cathelin, Fougères, Lefebvre.

Tous les autres députés ont voté pour le gouvernement.

Les négociations franco-américaines

DANS LES JARDINS DU MINISTRE DE L'INTERIEUR, APRÈS LE DEJEUNER OFFERT PAR M. PIERRE LAVAL EN L'HONNEUR DE M. MELLON. De gauche à droite: MM. PIERRE LAVAL, ministre du Budget; PIERRE LAVAL, président du Comité; ANDRÉ MELLON, secrétaire d'Etat à la Trésorerie des Etats-Unis; BRAND, ministre des Affaires étrangères; WALTER HILL, ambassadeur des Etats-Unis en France; et M. P. F. FIANIS, ministre des Finances.

Paris, 27 juin. — M. Mellon, secrétaire d'Etat à la Trésorerie des Etats-Unis, accompagné de MM. Edige, ambassadeur des Etats-Unis et Marrier, conseiller à l'ambassade des Etats-Unis, arrive au ministère de l'Intérieur.

M. Laval, ministre du Budget, et M. Brand, ministre des Affaires étrangères, ont reçu M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

M. Mellon a déclaré qu'il était très heureux de venir en France et de rencontrer M. Laval.

M. Laval a répondu qu'il était très heureux de recevoir M. Mellon et son entourage.

La grève de textile à Roubaix-Tourcoing

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une note patronale

La Commission interyndicale de l'industrie textile nous prie d'insérer la note suivante: Le secrétaire patronal a rendu visite au Ministre du Travail, sur son invitation, dans la soirée du vendredi 26 juin.

M. Ley n'a pu que communiquer à M. Landry la décision prise par la Commission interyndicale patronale, décision encore confirmée au cours de la réunion du 25 juin: il n'est pas possible d'envisager une transaction quelconque sur la suppression de la prime de présence.

A ROUBAIX Des affiches lacérées

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, des affiches, faisant l'apologie des scènes d'émouée qui se déroulent rue des Longues-Haies les 12 et 13 juin dernier, et signées du 'Secours rouge international' ont été apposées sur les murs de Roubaix.

Deux affiches

Au cours de la journée de samedi, plusieurs affiches ont été collées sur les murs de la ville.

Une de elles émane du Comité central du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une autre affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une troisième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une quatrième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une cinquième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une sixième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une septième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une huitième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une neuvième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une dixième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une onzième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une douzième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une treizième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une quatorzième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une quinzième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une seizième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une dix-septième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une dix-huitième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une dix-neuvième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une vingtième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une vingt-et-unième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une vingt-deuxième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une vingt-troisième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une vingt-quatrième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une vingt-cinquième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une vingt-sixième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une vingt-septième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une vingt-huitième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une vingt-neuvième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Une trentième affiche émane de la section roubaissienne du parti socialiste. Elle est intitulée 'Le parti socialiste et le travail'.

Les Etats-Généraux de la Mutualité se sont ouverts à Paris

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Paris, 27 juin. — A leur dernier congrès de Lille, les mutualistes français, qui préoccupés de la fixation de méthodes susceptibles de fournir une base à la participation des mutualistes à l'organisation de la loi des Assurances sociales, pensaient qu'ils ne pourraient pas attendre pour discuter de nouveau cette question leur prochain congrès régulier qui doit se tenir à Reims en 1932.

Ils avaient donc cherché leur comité exécutif de leur convoquer en temps opportun en vue d'une consultation nationale.

Ces assises extraordinaires de la mutualité se sont ouvertes hier à la Maison de la Mutualité, 24, rue St-Victor, à Paris.

M. Heller, élu à l'unanimité, le matin même, à la présidence de la Fédération nationale de la mutualité française, pour succéder à M. Georges Petit, qui avait exprimé le désir d'abandonner ses fonctions à l'expiration de son mandat normal, ouvrit la séance inaugurale devant 300 délégués représentant 86 unions départementales et un certain nombre d'unions spécialisées.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

Il y a lieu d'ajouter à cette somme les dépenses effectuées pour les frais de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, du 8 au 25 juin, à été de 30.240 fr. 10 et le total des dépenses effectuées depuis le début de la grève à 500.440 fr.

CONTE

Au bord de l'étang

— Tu prendras une tasse de thé, mon chéri.

— Je n'y tiens pas, merci.

— Pourquoi? prends, je t'en prie.

— Madame Ledoux tendit à son fils un petit plateau. Elle s'écria presque aussitôt: — Oh! quelle maladresse! aussi, tu ne bouges pas! renverse le thé bouillant... tu l'es brulé?

— Non, maman, ce n'est pas bien chaud, me l'inquiète pas.

Il y eut un silence. Madame Ledoux, avec une serviette à thé épongeait les vêtements de son fils en répétant: — Cela ne t'a pas fait de brûlure, au moins?

Ceci se passait à une époque déjà lointaine mais toute vivante dans la mémoire des hommes.

C'était la guerre. Blessé gravement, Marcel Ledoux revenait à la maison après quatre mois de séjour à l'hôpital.

Madame Ledoux, veuve depuis de longues années, avait pour ce fils unique un amour sans bornes.

Elle dut se dominer, pour ne pas se laisser aller à l'émotion que lui causait son retour, de peur, simplement d'en perdre la raison.

Cependant, cette joie toute profonde et douce qu'elle est restée encore incomplète.

Marcel est triste, taciturne et si pâle, si pâle... Ses beaux yeux gris sont comme voilés, presque éteints.

Elle fait venir des médecins amis, des professeurs. Ils la rassurent tous: — Il est très bien, votre fils, de quoi vous plaindre-vous?

— Elle tourmente malgré ces paroles. Elle sent qu'il a quelque chose, son fils, mais quoi?

— Coucou! Marcel! je suis perdue au fond des bois, viens à mon secours!

C'est la voix fraîche et douce de Lisette, une cousine de Marcel venue pour les vacances.

— Oh! hé! hé, ennuyé, ce qu'elle peut magner!

— Madame Ledoux se fâcha: — Mon petit, comment peux-tu dire? t'agacer avec un visage si charmant?

— Je ne l'ai pas vu depuis l'âge de quatre ans.

Madame Ledoux éclata de rire. — A quatre ans, elle n'était qu'un gentil bébé, aujourd'hui, c'est une charmante jeune fille!

Lisette accourut, essouffée. — C'est comme ça, que tu te souches de moi? je t'appelle à l'aide et tu restes là immobile, muet, indifférent.

— Elle se leva, s'éloigna. Lisette la suivit. — Ma tante chérie, ne vous faites donc pas tant de chagrin. Tous ceux qui sont revenus de « Là-bas » sont un peu comme lui. Vous comprenez, ils ont vu tant de choses affreuses... ils ne peuvent pas si vite oublier.

Elles marchaient toutes les deux, lentement, traitant dans le grand parc ombreux dont les massifs fleurs exhalaient des parfums d'automne qui s'échappaient.

— J'ai une course à faire, petite Lisette, reste auprès de lui, tâche de le détendre.

Lisette rit, montrant des dents merveilleuses. — Compliez sur moi, je ferai l'impossible!

— Oh! Marcel, a-t-elle dit cela? T'as-tu pu de me faire des compliments? J'ai horreur de ça justement, et, soit dit sans orgueil, je t'assure que j'en entends pas mal de compliments: « Mes yeux noirs... mes cheveux souples et dorés... mes mains fines... »

Et, après un court silence: — Allons, Marcel, fais-moi ce plaisir, viens faire un tour au parc au bord de l'étang. J'adore les nénuphars, tu m'en attraperas...

— Et les voilà dans une large allée. L'un et l'autre.

— J'aime ta voix, dit Marcel.

— A la bonne heure! c'est le premier mot aimable qui sort de ta bouche!

Et, touchant son bras, elle s'enfuit. — Attrape-moi, beau ténébreux!

Il se lança à sa poursuite. A un moment, il effleura Lisette, mais elle lui échappa.

Tu ne m'auras pas!

— Elle courait toujours, mais n'entendant plus les pas de son cousin, elle jeta un coup d'oeil en arrière et un cri affreux retentit: — Marcel! l'étang! ne bouge pas!

Il s'immobilisa brusquement. Elle se ressaisit et s'avance doucement vers lui.

— Et! bien, viens... quelle folie! tu es tellement au bord... c'est pour me faire peur?

Il dit d'une voix sourde, pleine d'angoisse: — Lisette... je ne sais pas de quel côté est l'étang... prends-moi la main, guide-moi.

— Enfin... que dis-tu? murmura la jeune fille.

— Je suis aveugle. Mais, chat... pas un mot... Elle ne sait pas encore, la pauvre maman... Qu'elle ne sache pas... tout ce suite.

MATHILDE OSSO.

Ames en fleurs

PAR PALAZI-MARMONT ET ANDRÉ FAGE

Et on a beau dire, mon cher Del... les jeunes gens d'aujourd'hui ne sont pas sans défauts, ils ont, par contre, une assurance, un entrain, un abâtard que nous ne soupçonnerions même pas à leur âge!

Tous les vœux — sauf ceux de Janine — s'étaient tournés automatiquement vers le beau Gérard, qui souriait avec une fiente modeste, tout en protestant mollement.

— Mon père exagère certainement mes mérites, ajouta-t-il aussitôt, mais je dois reconnaître que les jeunes gens trouvent beaucoup plus facilement à faire des affaires aujourd'hui qu'autrefois où on ne les prenait guère au sérieux, alors qu'on leur fait maintenant presque partout confiance.